

TRIBUNAL D'OPINION

L'ETAT CITÉ À COMPARAÎTRE POUR VIOLATION DES DROITS DES ENFANTS DITS ROMS

SAMEDI 27 JUIN 2015 ♦ 9H » 17H30

UNIVERSITÉ PARIS 8
SAINT-DENIS Bâtiment D | Amphi D001



Pour tout contact et information
tribunaldopinion.27juin@gmail.com

Inscription gratuite mais obligatoire
<http://bit.ly/1OnyVwY>

A l'initiative de

ASEFRR

**Collectif pour le droit des enfants roms
à l'éducation (CDERE)**

CNDH Romeurope

DEI-France

(Défense des Enfants International)

Gisti

Hors la rue

Intermèdes Robinson

RESF

SNUIPP-FSU

SNPES-PJJ – FSU

SUD éducation

Syndicat de la Magistrature

Avec le soutien de

Secours Catholique

Fédération Syndicale Unitaire

European Roma Rights Centre

Ligue des Droits de l'Homme

ASET 93

Les enfants du Canal

**SAMEDI 27 JUIN 2015
DE 9H00 À 17H30**

Université Paris 8 | Saint-Denis
Bâtiment D, amphi D001
Entrée de l'Université : **rue Guynemer**
[face au métro]



Nos organisations - syndicats, associations - sont, à divers titres, en lien avec les familles et enfants de différentes nationalités vivant en bidonvilles ou squats et en situation de grande précarité en France. Les discours politiques et médiatiques dominants enferment ces personnes **dans une identité « rom » assignée et stigmatisée.**

Nous sommes témoins d'incessants dénis de droits et de discriminations envers ces enfants et familles.

Nous nous devons de dénoncer **la maltraitance institutionnelle et sociale** infligée tant aux adultes qu'aux enfants, mais dont ces derniers subissent plus lourdement les conséquences car elle les prive de l'accès **à leurs droits les plus fondamentaux.**

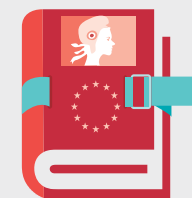
Nous pensons donc venu le temps de demander aux représentants de la puissance publique, nationaux comme locaux, **de venir répondre devant l'opinion des conséquences de leurs politiques en termes de violation des lois nationales,** des textes européens et des conventions ou traités de niveau international ratifiés par la France.

Un tribunal d'opinion permet de **mettre en scène le procès des responsables des délits et discriminations** que nous voulons dénoncer : ce tribunal tiendra un véritable procès pénal avec un acte de mise en accusation, un président, des juges, la parole donnée à la défense et à l'accusation, des auditions de victimes, de témoins et d'experts.

NOUS SOUHAITONS CONTRIBUER À :

- ◆ **Provoquer une réaction d'indignation,** a minima une prise de conscience, et **faire cesser l'indifférence concernant la situation des enfants dits Roms** en France.
- ◆ **Faire connaître les conséquences désastreuses des refus d'éducation et de protection des enfants,** des expulsions de lieux de vie sans solution alternative.
- ◆ **Mettre un terme à l'apparition constante de nouvelles formes de stigmatisation** même lorsque des avancées juridiques sont obtenues.
- ◆ **Reconnaître publiquement aux intéressé(e)s (enfants et leurs parents) le statut de victimes,** alors qu'ils et elles sont toujours perçu(e)s comme des délinquants ou des auteurs de troubles. Les conforter dans l'idée que **c'est leur dignité humaine** qui est piétinée et la restaurer en initiant une démarche de reconnaissance des préjudices qu'ils et elles subissent.
- ◆ **Établir la responsabilité directe des pouvoirs publics français** dans le sort fait à ces enfants, en mettant en évidence les défaillances des services éducatifs, sociaux et judiciaires quant à la protection à laquelle ils ont droit.

Ce procès symbolique permettra de rappeler que les pouvoirs publics, à tous les niveaux, ont **l'obligation d'appliquer le droit français, européen et international.**



Il sera surtout l'occasion, grâce à des témoignages d'enfants, de parents, des citoyens et citoyennes qui les accompagnent, d'experts ou de professionnels qui travaillent auprès d'eux, **d'alerter l'opinion publique sur les conséquences humaines inacceptables des politiques actuelles envers ces populations.** Nous espérons qu'il contribuera à promouvoir la mise en œuvre de solutions adaptées à leurs besoins et à leurs choix.